

Texte proposé au CA le 4 décembre.

Pour transmission à la Ministre à la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'université de Lorraine fait partie des universités françaises qui est fière d'accueillir le plus d'étudiants étrangers extra-communautaires en France. Elle est aussi engagée dans des réseaux d'universités notamment avec de nombreux doubles diplômes avec des établissements allemands. Le premier Ministre a annoncé le 19 novembre dernier six mesures pour favoriser l'attractivité de la France qui changent radicalement la politique Française, le modèle de relation que nos universités entretiennent avec leurs partenaires étrangers, la relation directe de nos établissements avec les étudiants extra-communautaires. Parmi ces mesures, celle qui consiste à différencier les frais d'inscription entre étudiants communautaires et extra-communautaires, à tripler le nombre de bourses et à augmenter les exonérations, divise profondément la communauté universitaire.

Une partie importante de la communauté universitaire lorraine est opposée au principe même de la différenciation des frais d'inscription et, comme en Allemagne, préfère une politique d'attractivité qui ne fait pas des frais d'inscription un outil de différenciation entre les étudiants. Pour une autre partie de notre communauté cette différenciation pourrait être compréhensible mais les modalités rigides proposées inquiètent notamment pour nos relations avec les pays francophones d'Afrique ; pays avec lesquelles la Lorraine, terre d'immigration, a une longue tradition de partenariat.

Nous pensons que cette mesure ne permettra plus d'accueillir une partie des étudiants modestes qui avait fait le choix de la France en raison de la qualité des études mais également pour sa politique de tarification de l'enseignement supérieur public.

Pour toute ces raisons, le conseil d'administration de l'université de Lorraine demande urgemment la révision de cette mesure et plus largement une réflexion globale sur le modèle de financement des universités françaises.